

La lettre d'information de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones - 16 avril 2020



#Restez chez vous !



Plan d'aide européen à l'Afrique pour la lutte contre le COVID19

L'Union européenne a fait part de son **Plan pour aider l'Afrique à lutter contre le coronavirus et ses conséquences** : sur les 15,6 milliards € d'aide mobilisés pour soutenir les pays tiers à l'Europe dans cette lutte mondiale contre le COVID19, **3, 25 milliards € seront dédiés à l'Afrique** ; compte tenu de ses besoins immédiats en matière de soins de santé et des conséquences économiques et sociales à prévoir du fait de la pandémie mondiale.

L'Afrique compte en effet 90% des pays les plus vulnérables, parmi tous les pays tiers à l'Europe qui bénéficieront de l'aide globale de 15,6 milliards € de l'UE, qui se répartira comme suit :

- 502 millions € seront dévolus à l'action rapide de l'UE, qu'il s'agisse du plan de réponse de l'OMS, d'aide humanitaire aux pays, de soutien aux efforts mondiaux pour lutter contre les restrictions aux exportations, de soutien à la recherche, etc...
- 2,8 milliards € iront au renforcement des systèmes de santé, d'eau et d'assainissement, ainsi que des capacités de recherche des partenaires.
- 12 milliards € seront consacrés aux programmes de renforcement du secteur privé et de soutien des PME.

On précisera qu'il s'agit là d'une **réorientation de fonds européens existants** (initialement prévus pour des projets qui ont été suspendus ou bien arrêtés), dévolus à l'action extérieure de l'UE. En effet, selon le Haut représentant de l'Union européenne : « La Commission et la BEI ont promis 15,6 milliards €, en puisant dans les ressources existantes. Moyennant l'engagement des États membres et de la BERD, nous parvenons à un chiffre qui dépasse les 20 milliards d'euros » pour une réponse qui se veut à la fois rapide et ciblée.

Aussi, on rappellera la **répartition par zone géographique** de cette aide européenne de 15,6 milliards € : sur les **3,25 milliards € destinés à l'Afrique, 2,06 milliards € sont ainsi pour l'Afrique subsaharienne et 1,19 milliard € visent les pays « voisins » d'Afrique du Nord.**

L'Afrique constitue de fait une vraie priorité pour l'Union européenne, alors même que ce continent subit aujourd'hui la très forte pression d'une crise qui devrait avoir aussi des répercussions importantes dans d'autres parties du monde avec lesquelles l'Afrique est en relation.

L'aide européenne à l'Afrique sera notamment axée sur le **renforcement des capacités de préparation et de réaction des pays dont les systèmes de santé sont les plus faibles**. Egalement, le soutien à la recherche, au travers plus particulièrement du partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques (25 millions d'euros de l'initiative Horizon 2020, pour soutenir la recherche sur le virus et le renforcement des capacités de recherche en Afrique subsaharienne). Par ailleurs, elle concerne l'accélération des investissements dans les laboratoires de test coronavirus en Afrique (80 millions d'Euros pour la plateforme européenne de garantie sanitaire pour l'Afrique, en collaboration avec la BEI et avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates)

Le dispositif européen prévoit également **1,42 milliard € de garanties pour l'Afrique et les pays du voisinage, provenant du Fonds européen pour le développement durable (EFSD)**. Aussi, l'UE annonce un soutien de 291 millions € supplémentaires pour la région Afrique/Caraïbes/Pacifique (ACP).

Enfin, la Commission européenne annonce :

- une initiative de 6 millions € pour la sécurité sanitaire, avec le Centre européen de contrôle des maladies (ECDC). Ce programme, qui démarrera au second trimestre 2020, couvrira les 23 pays du voisinage (comprenant l'Afrique du nord) et ceux de l'élargissement.
- Une conférence virtuelle des donateurs visant à combler le déficit de

financement actuel (7,5 milliards €) qui a été identifié par le Conseil mondial de suivi de la préparation.

En tout état de cause, le **soutien de l'UE visera tant les besoins urgents, à court terme, que les effets structurels, à plus long terme, sur les sociétés et les économies, afin de réduire le risque de déstabilisation.** Dans cette perspective, la Commission européenne a précisé que « l'UE et ses États membres continueront également à travailler avec l'Union africaine (UA) sur la stratégie renouvelée avec l'Afrique, en vue du sommet UA-UE de l'automne 2020 »

Mobilisation de la CPCCAF dans la lutte contre le COVID19 et ses conséquences économiques et sociales en Afrique

• Une action solidaire d'urgence

La CPCCAF s'est associée à l'opération zero corona.org qui a été initiée par un collectif d'entreprises innovantes de la French Tech, en lien notamment avec la DGS (direction générale de la santé), plusieurs grandes entreprises et BPI France, pour répondre solidairement à la crise sanitaire du COVID19 en Afrique.

La réponse donnée par zero corona.org s'articule autour d'une plate-forme de levée de fonds, qui se fonde sur une chaîne logistique permettant d'acheminer en Afrique du matériel médical acquis en Chine (masques, équipements médicaux), avec le concours de structures locales ou d'ONG engagées dans la lutte globale contre le Covid19.



L'engagement de la CPCCAF se traduit plus particulièrement par:

1. la remontée par les chambres de son réseau des informations sur les besoins dans chaque pays, en lien avec les entrepreneurs et les partenaires locaux, hôpitaux et pharmacies ;
2. le recours aux chambres du réseau CPCCAF pour assurer la distribution des produits achetés (masques, équipements médicaux), une fois qu'ils auront effectivement été livrés sur place.

Une première action est en cours au Bénin, où la CCI du Bénin a été mobilisée avec les autorités publiques nationales. Une Appli sera aussi rapidement développée dans ce pays pour assurer l'information de la population sur les gestes sanitaires nécessaires par rapport au COVID19. D'autres actions du même type verront bientôt le jour, par exemple au Mali, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, Au Maroc, en RDC, à Maurice.

Zero corona.org s'appuie sur les piliers suivants : la société civile et les personnalités médiatiques, les associations et fondations, les entreprises et les structures qui les accompagnent (comme les chambres consulaires), les administrations publiques et les autorités politiques de chaque pays.

• Un programme structurant

Dans la lignée du Compagnonnage consulaire (2015-2018 - AFD) et du programme européen Archipelago (2019-2022 - UE), la CPCCAF est en cours d'élaboration d'un nouveau projet de coopération, axé sur le soutien à l'intervention du secteur privé pour permettre une réponse adaptée à la problématique du Coronavirus en Afrique et ses conséquences sur l'activité et les entreprises.

Ce programme visant à renforcer l'inclusion et la sécurité sanitaire et économique en Afrique, aura d'abord pour objet de remédier aux conséquences économiques et sanitaires de la crise du COVID19 en Afrique. Cela devra se faire moyennant le renforcement des structures d'accompagnement des entreprises, comme plus particulièrement les chambres et organisations intermédiaires du réseau CPCCAF, pour faciliter leur intervention au plus près des opérateurs, pour le soutien à l'activité et la résilience économique, et en même temps favoriser l'autonomisation des pays africains dans le domaine sanitaire et santé.

Dans le même temps, il s'agira d'intervenir aussi sur les problèmes structurels de l'Afrique, pour pouvoir assurer le développement économique sur le long terme. Pour cela, il s'agira d'agir, au-delà des actions dans le domaine sanitaire et santé, pour renforcer la filière des activités économiques en Afrique qui sont liées au climat, en se fondant plus particulièrement sur le numérique.

On notera que ce programme sera mis en œuvre au bénéfice de la dérisquisation des échanges nord-sud, grâce à des initiatives à portée sanitaire et des actions de structuration des filières économiques Santé, Climat et Numérique, grâce à l'intervention des chambres et organisations intermédiaires du réseau CPCCAF (formation des jeunes, soutien à la création et au développement des PME...).

On précisera enfin que ce projet de programme, en voie de finalisation, a été élaboré par le groupe d'experts constitué à la demande du Bureau CPCCAF en 2019 pour l'ingénierie des projets de la Conférence. Ce groupe comprend des représentants des différents réseaux consulaires (CCI, CMA, CA) et de chacune des zones africaines qui ont participé au projet de Compagnonnage et/ ou qui sont impliqués aujourd'hui dans Archipelago.

Le document qui sortira des travaux de ce groupe sera ensuite soumis à un groupe d'experts extérieurs au réseau CPCCAF, plus particulièrement spécialisés dans les questions sanitaires et de santé, pour pouvoir enfin être présenté dans le cadre Forum économique qui sera organisé en marge du Sommet UE - UA, à Bruxelles (Belgique), fin octobre 2020.

Etude / benchmark CPCCAF sur les chambres consulaires africaines et le COVID19

- **Point sur l'étude / benchmark CPCCAF en cours et les questionnaires**

Les questionnaires ont été réceptionnés par les membres du réseau qui, pour certains, comme la CCI du Bénin, ont déjà répondu.

- **Informations sur des études et enquêtes réalisées par les membres du réseau CPCCAF**

Enquête CCI Paris Ile-de-France

"Les chefs d'entreprise estiment que leur activité est fortement orientée à la baisse à cause de la crise du Covid-19. 80% d'entre eux déplorent ainsi une baisse de chiffre d'affaires, 35% des difficultés de trésorerie et 27% des ruptures d'approvisionnement.

Pour freiner la propagation du virus, les entreprises franciennes ont mis en place certaines mesures, dont le recours à l'activité partielle et le report des échéances fiscales et sociales. Aussi, une entreprise sur deux a au moins un salarié en télétravail."

En savoir plus : <https://www.cci-paris-idf.fr/vous-etes/presse-espace/communiques/enquete-sur-limpact-du-covid-19>

Enquête CCI du Togo

Le 27 mars dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo a décidé de mettre en place une étude statistique sur l'impact de la crise sanitaire auprès des entreprises, afin de pouvoir analyser leurs besoins et agir en conséquence. Pour le secteur privé, l'impact négatif provient des mesures drastiques prises pour réduire la propagation du virus. Par conséquent, les opérateurs économiques togolais sont contraints de limiter leurs activités pour minimiser les risques de contagion. Ayant pour prérogative première la représentation du secteur privé devant les institutions gouvernementales, le Président de la CCI du Togo, Germain MEBA, a rappelé qu'il était essentiel de « trouver des pistes de solution pour faire face à ce nouveau et terrible défi, en donnant la parole aux opérateurs économiques, qui exprimeront leur ressenti et leurs besoins, donneront leur avis sur la manière idoine de résoudre cette crise, tel est l'objectif que nous recherchons en lançant cette enquête ».

Enquête CCI de Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la mission d'appui aux entreprises par la CCI de Côte d'Ivoire,, le Président Faman TOURE a encouragé le secteur privé pour « sa résilience face à cette pandémie du coronavirus afin de permettre à l'économie ivoirienne de tenir debout ». Après avoir mené une étude d'impact auprès des entreprises ivoiriennes, la CCI-CI dit avoir pris la pleine mesure de leurs difficultés. La baisse d'activités, la suspension du travail de nuit à cause du couvre-feu, les difficultés pour importer des matières premières et pour exporter des articles, en raison de la fermeture des frontières, le non-ravitaillement des villes de l'intérieur induit par l'isolement du Grand Abidjan sont ainsi les principales préoccupations du secteur privé, qui craint pour la survie des entreprises. Consciente de ses problématiques, la CCI-CI s'est engagée à les transmettre au gouvernement afin de co-construire des solutions résilientes et efficaces.

CCI du Burkina Faso

Les autorités de la CCI-BF se sont associées au Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat pour élaborer un rapport relatif aux mesures de mitigation des effets du Covid-19 sur l'économie burkinabè. Le 25 mars dernier, l'institution a décidé d'apporter à l'Etat burkinabè un soutien financier de 50 millions de francs CFA pour la lutte contre la pandémie du Covid-19. Le chèque a été remis dans l'après-midi du 25 mars au Ministère de la Santé. Le Président de la CCI-BF invite les acteurs du secteur privé burkinabè, les opérateurs économiques de tous les secteurs, les commerçants

des marchés au strict respect des mesures de protection édictées par le Gouvernement.

• Actions mises en œuvre par des membres du réseau CPCCAF

CCIAN de Pointe Noire

La CCIAM de Pointe-Noire (Congo) a pris l'initiative de doter de masques artisanaux les petits commerçants et artisans qui travaillent pendant que les autres restent confinés. Aussi, comme le rappelle le Président Didier Mavouenzela : « par leur travail, ils rendent notre confinement supportable. Et souvent ces personnes modestes n'ont pas d'autre choix que de travailler pour essayer de survivre ».

Les masques distribués par la CCIAM de Pointe-Noire répondent à la directive AFNOR sur la confection des masques artisanaux, qui est exposée plus bas. Ils sont fabriqués par des artisans à qui la CCIAM de Pointe-Noire permet d'avoir un revenu pendant la période de confinement. Une cagnotte a ainsi été organisée par la CCIAM de Pointe-Noire, afin de recueillir les fonds nécessaires pour la fabrication des masques.

CCI du Bénin

Dans le cadre de la lutte contre le CoVid-19 qui sévit actuellement dans le monde entier, la CCI du Bénin a remis, ce Jeudi 09 avril 2020, des kits de lavage des mains au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes. Ces kits seront transmis à l'Agence Nationale de Protection Civile, structure en charge de la réduction des risques de catastrophes. Il s'agit d'un acte de donation des opérateurs économiques en réponse à l'appel à solidarité nationale lancé par le Président de la CCI du Bénin, Arnauld AKAKPO. La CCI du Bénin s'attèle en initiant cet appel à solidarité nationale de l'ensemble des opérateurs économiques afin que l'institution consulaire accompagne le gouvernement dans la lutte qu'il mène contre cette pandémie.

CCI du Burkina Faso

La CCI du Burkina Faso multiplie les initiatives de soutien à la lutte contre cette pandémie. Consciente des difficultés vécues par les commerçants du fait de la fermeture des marchés à la suite des mesures de protection prises par les autorités administratives. L'institution consulaire a mis à la disposition des Délégations Consulaires Régionales (DCR) implantées dans les 13 régions, une enveloppe de 105 millions de FCFA. Cette somme est destinée à l'acquisition de kits sanitaires en faveur des marchés et centres de santé et à l'achat de vivres au bénéfice des commerçants les plus économiquement vulnérables. Conscient de la part conséquente du secteur informel, la chambre a remis 400 sacs de riz de 25 kg d'une valeur de 04 millions de FCFA aux acteurs de ce secteur afin de prévenir les situations d'extrême précarité.

Avec les partenaires de la CPCCAF



AFNOR se mobilise pour lutter contre le Coronavirus, dans son domaine propre, qui est celui des normes volontaires. En l'absence d'un référentiel sérieux, et face à la multiplication d'initiatives, parfois inefficaces, voire dangereuses (filtres réalisés à partir de sac à aspirateurs ou de filtres à café), l'AFNOR a souhaité offrir des points de repères à tous ceux qui peuvent produire (les industriels) ou confectionner (artisans/faites le vous-même) des masques barrières (complémentaire des gestes barrières et également des masques FFP2 et chirurgicaux, qui doivent être réservés aux personnels de santé).

Un document AFNOR Spec relatif aux masques barrières a ainsi été élaboré (et déjà téléchargé plus de 80.000 fois, grâce notamment à un relai d'information assuré par le Réseau Normalisation et Francophonie auprès des homologues francophones de l'AFNOR.

- <https://associationrnf.org/2020/03/31/covid-19-les-normes-a-la-rescousse/>

Pour avoir plus d'informations sur cette initiative "made in AFNOR" :

- <https://normalisation.afnor.org/actualites/covid-19-un-document-de-reference-pour-fabriquer-des-masques-barrieres/>

Pour accéder aux spécifications :

- Pour la version française : <https://telechargement-afnor.com/masques-barrieres>
- Version anglaise : <https://download-afnor.com/barrier-masks>
- Version espagnole : <https://telechargement-afnor.org/mascarillas-de-barrera>

Mise en œuvre du plan de continuité de la CPCCAF

- **Questionnaire auprès des membres du réseau sur leurs attentes et besoins**

La CPCCAF vous adressé dans sa précédente Newsletter, dans le cadre de l'étude / benchmark auprès des chambres, plusieurs questions auxquelles vous devez nécessairement répondre, en même temps que vous pouvez nous faire des propositions par rapport à l'avenir « numérique » de notre réseau de coopération.

En effet, comme cela a été dit déjà, la CPCCAF entend régulièrement adapter l'usage de ses outils d'information au plus près des attentes et besoins de ses membres, sachant que les missions et méthodes des chambres et organismes d'appui aux entreprises vont nécessairement évoluer avec la crise.

A noter que la CPCCAF a créé un groupe CPCCAF - Info (DG) sur la plateforme de messagerie WHATSAPP pour mieux vous informer.

- **Espace collaboratif COVID19-Afrique sur le site Internet CPCCAF**

Ne manquez pas, par ailleurs, de poster vos informations (signalement d'incidents, bonnes pratiques, solution concrètes, remontées de terrain...) sur l'espace de [veille / forum COVID19](#) que la CPCCAF a créé sur un espace collaboratif dédié du site Internet CPCCAF... avec par exemple des informations sur les actions menées par la CCI du Bénin ou bien au Sénégal, ou encore au Cameroun....

La CPCCAF vous tiendra en effet toujours informés sur son site Internet et au travers de cette Newsletter hebdomadaire des évolutions de la crise sanitaire du COVID19 en Afrique, avec ses conséquences sur l'activité économique et sur l'emploi. Egalement, elle a créé des plateformes de partage d'information dans les outils de messagerie WHATSAPP et TELEGRAM que vous pouvez tous rejoindre (sur invitation).

Vous pourrez ainsi adresser à l'ensemble des membres des groupes CPCCAF - COVID19 et plus (sur WA) / and more (sur TL) tous les rapports et éléments relatifs à la crise sanitaire qu'il vous paraît intéressant de diffuser et partager avec le plus grand nombre. Nous vous recommandons toutefois d'éviter de multiplier les envois de vidéos ou photos

- **Accès à l'outil collaboratif GoToMeeting proposé gratuitement par la CPCCAF**

La CPCCAF a organisé sa dernière réunion de Bureau en mode distant, grâce à l'outil GoToMeeting. Elle envisage maintenant d'organiser pareillement les réunions de zone.

Nous vous rappelons en effet que vous pouvez toujours échanger avec nous et entre vous sur des actions partagées et des projets communs, grâce à cet outil mis gracieusement à votre disposition.

Vous pouvez ainsi librement participer à des formations en ligne, organiser des réunions d'information, animer des groupes de travail en ligne... On rappellera par ailleurs que les sessions sur Go to meeting peuvent être enregistrées.

Le samedi 24 avril 2020, la CPCCAF organisera ainsi, en lien avec son partenaire La Maison de l'Afrique, une conférence avec l'INSERM sur « L'urgence sanitaire en Afrique : les solutions alternatives qui peuvent être envisagées ».

Point sur les actions de la CPCCAF en 2020

- **Report des événements et manifestations programmées**

Le Sommet Afrique - France 2020, initialement prévu à Bordeaux du 4 au 6 juin, est reporté en 2021. La 14ème édition des Ateliers de la coopération CPCCAF, qui devait se dérouler du 1er au 4 juin 2020 à Bordeaux, à l'invitation de la CCI de Bordeaux-Gironde, sera donc également reportée en 2021, toujours à Bordeaux, à une date qui devra correspondre au SAF2021. La 15ème édition des ACC se tiendra de ce fait en 2022 à Quimper, à l'invitation de la CMA du Finistère.

Début juillet 2020, au vu de l'évolution de la situation sanitaire et humanitaire en Afrique et dans le monde, des décisions seront prises par le Bureau de l'Association, pour certains événements CPCCAF et autres, comme plus particulièrement :

1. Semaine africaine de l'innovation, à Pointe-Noire (Congo), programmée en octobre 2020 ;
2. Sommet Union européenne - Union africaine, à Bruxelles, prévu fin octobre 2020 ;
3. Assemblée générale CPCCAF, prévue à Bamako (Mali) en novembre 2020, avec le Forum de la Francophonie économique CPCCAF ;
4. Forum économique de la Francophonie, à Tunis, en, décembre 2020, après le Sommet de la Francophonie.

• Actions de la CPCCAF en cours

Le programme **ARCHIPELAGO** n'a été ni arrêté, ni même suspendu. Il se poursuit donc toujours malgré la crise du COVID19. Sur les 11 projets retenus dans le cadre du premier appel à projets (AAP1), 10 contrats ont été finalement signés et sont rentrés dans leur première phase opérationnelle.

Aussi, le processus de sélection par le Consortium Archipelago avec la Commission européenne, de 10 nouveaux projets (voire 11, compte tenu de la réaffectation du budget du projet de l'AAP1 qui a été abandonné au Ghana, faute d'accord entre les parties) est en cours, pour être finalisé fin avril 2020. Toutefois, concernant ces nouveaux projets de l'AAP2 (deuxième appel à projets), la signature des contrats ne devrait intervenir que lorsque la situation sanitaire sera plus favorable en Afrique.

On peut ainsi prévoir une extension des contrats (sans augmentation de budget) des projets retenus dans le cadre de l'AAP1 et également de l'AAP2, au-delà de la date butoir qui était fixée à décembre 2022 pour le Fonds d'urgence de la Valette (EUTF) qui finançait intégralement (100%) le programme Archipelago.

Par ailleurs, pour les contrats en cours (comme pour les contrats qui seront conclus avec les bénéficiaires de l'AAP2), des aménagements de budget pourraient être envisagés, afin d'adapter le programme Archipelago à la situation présente en Afrique (fermeture de centres physiques de formation). Ces adaptations concerneraient :

1. Développement des formations à distance plutôt qu'en mode présentiel ; sachant que pour certaines formations techniques le présentiel reste indispensable pour les bénéficiaires finaux ;
2. Développement du recours aux outils numériques (équipements informatiques et accès au haut débit internet), grâce aussi à l'acquisition de compétences nécessaires (formation à distance aux usages du numérique).



En d'autres termes, il s'agira de surtout développer les expertises locales (formations de formateurs) plutôt que de faire systématiquement appel à des missions d'experts européens. Un réaménagement budgétaire correspondant pourrait alors être effectué.

Un point complet sur ces questions sera fait le 11 mai entre le Consortium Archipelago et les services de la Commission européenne. Aussi, un atelier virtuel (webinaire) sera organisé les 4 et 5 juin 2020 pour permettre un échange avec les bénéficiaires des projets Archipelago en cours qui, avant cela, peuvent toujours se mettre en relation avec l'équipe du consortium pour discuter de l'ajustement de leur plan d'action et d'un éventuel réaménagement budgétaire.

• Nouveaux projets CPCCAF

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée par son Assemblée générale, à Fès (Maroc), le 5 décembre 2019, la CPCCAF va élaborer un projet relatif à des formations spécialisées qui pourraient être proposées par la Conférence aux membres de son réseau.

Ce projet sera le fruit d'un groupe de travail ad hoc qui sera rapidement constitué par la CPCCAF entre experts africains et francophones du réseau, et qui se fondera notamment sur les différentes études et réflexions menées par la CPCCAF dans ce domaine, en 2019 et en 2020.

Par ailleurs, dans le prolongement du Compagnonnage consulaire CPCCAF, un programme relatif à la redynamisation des CFA (centres de formation des apprentis) sera lancé au Congo-Brazzaville, avec le soutien de l'AFD (agence française de développement), après la période de confinement.

CPCCAF
6/8 ave de la Porte de
Champerret
75017 PARIS
cpccaf@cci-paris-idf.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrits sur CPCCAF.

[Se désinscrire](#)



© 2020 CPCCAF